



La ministre de la transformation et de la fonction publiques Amélie de Montchalin, a réuni les organisations syndicales de la fonction publique de l'État afin de présenter les principaux axes d'évolution des règles sanitaires à compter du 1er septembre.

L'UFSE-CGT a rappelé que ces échanges, pour être efficaces, devaient laisser du temps pour la consultation des personnels et les remontées des services, et s'organiser pour les trois versants de la fonction publique. La ministre propose de se réunir tous les quinze jours afin d'assurer un suivi régulier de la mise en œuvre de la circulaire du 1er ministre présentant « *une adaptation de l'organisation des services publics, dans le respect des consignes sanitaires et en conciliant les impératifs de la protection de la santé et de la sécurité des agents et des usagers et de continuité du service public* » pour les ministères de l'État. Cette circulaire sera publiée rapidement (avant le 1/9). Elle sera reprise en miroir dans une note de la DGCL pour la Fonction publique territoriale et une note de la DGOS pour la Fonction publique hospitalière, ce qui ne peut satisfaire la CGT qui exige les mêmes garanties et protections pour les agents publics des trois versants.

../.. suite [document à télécharger](#)

fichiers:

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *



[Télécharger](#)

[2020.08.27 - cr_reunion_evolution_des_regles_sanitaires_pour_la_fpe_du_26_aout.pdf](#) (145.21 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[COVID-19](#)

[Fonction publique](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
